

Pourquoi la bibliographie nationale : hier, aujourd'hui, demain

Histoire et usages de la bibliographie nationale Compte rendu des interventions

Inaugurée par la Directrice générale Jacqueline Sanson, la journée d'étude a débuté par trois interventions retraçant l'histoire et les usages de la *Bibliographie nationale française*.

Jean-Dominique Mellot, chef du service de l'Inventaire rétrospectif de la BnF, a d'abord évoqué les premières tentatives de bibliographies qui apparaissent comme autant de prédécesseurs de la *Bibliographie nationale française*. Ces bibliographies pionnières diffèrent toutefois sur un point : elles étaient principalement des bibliographies commerciales directement liées aux besoins des libraires ; elles ne se voulaient pas nécessairement courantes (c'est-à-dire paraissant à intervalle régulier, au fil de l'édition des ouvrages recensés), ni exhaustives, ni même nationales (soit reflétant les ouvrages en toutes langues parus sur un territoire donné). Pour trouver ces ancêtres à la *Bibliographie nationale française*, il faut remonter aux catalogues des foires allemandes qui dès 1564 signalent ce qui vend (mais non ce qui se produit). En France, plusieurs initiatives se distinguent au long des XVII^e et XVIII^e siècles à la suite de celle du père Louis Jacob qui, de 1643 à 1653, rédige deux grandes séries bibliographiques en s'appuyant sur les catalogues des libraires (libraires dont il souligne pourtant la négligence). Cette publication, reconnue par ses contemporains, suscite également des controverses, arrivant comme à contre-courant des partis pris de sélectivité et des exigences critiques de la République des lettres de l'époque, notamment à travers le *Journal des sçavans*, fondé en 1665. Du *Journal des sçavans* au *Journal d'éducation*, en passant par l'*Almanach bibliographique* (1709) et les *Annales typographiques* (1759), toutes ces publications soulèvent des questions qui demeurent et qui les différencient : quel degré de sélection faut-il opérer parmi les ouvrages publiés ? Comment signaler ce qui paraît aussi bien à Paris qu'en province ? Quelle précision apporter dans la description ? La Révolution ouvre la voie à de nouvelles initiatives, tels la *Feuille de correspondance du libraire*, le *Courrier de la librairie*, le *Nouvelliste littéraire* ou encore le *Télégraphe littéraire*. C'est de 1797 à 1810 que paraît le *Journal typographique et bibliographique* qui, le premier, utilise les listes du dépôt légal comme source d'information. Devenu le *Journal général de l'imprimerie et de la librairie*, placé sous tutelle de la Direction générale de l'imprimerie et de la librairie, il est l'ascendant direct de la *Bibliographie de l'Empire français* qui naît en vertu du décret d'Amsterdam du 14 octobre 1811.

Poursuivant l'histoire de cette publication, Josué Seckel, directeur du Département de la recherche bibliographique, s'est attaché à en montrer la complexité. Une complexité qui se lit en premier lieu dans les titres successifs qu'elle a portés : *Bibliographie de l'Empire français*

à ses débuts, elle devient *Bibliographie de la France* après la chute de l'Empire (mais reprend ses couleurs impériales durant les Cent Jours) ; pendant le XIX^e siècle, la publication est cependant plus connue sous le titre de *Journal général de l'imprimerie et de la librairie*. Le XX^e siècle est marqué par une grande stabilité, notamment après-guerre : la *Bibliographie de la France* conserve son nom jusqu'à la fin des années 1990, date à laquelle elle devient *Bibliographie nationale française*. Publication complexe, la *Bibliographie nationale française* l'est également parce qu'elle se présente en plusieurs séries mais aussi sur différents supports : périodique papier, elle existe également un temps sous forme de cd-rom et finit par se dématérialiser à partir de 2001. Mais c'est sa composition qui suscite le plus la curiosité : à la partie « officielle », présentant les références bibliographiques à proprement parler et s'appuyant sur les entrées du dépôt légal, vient s'ajouter en 1826 la partie « Feuilleton » (plus tard dénommée « Annonces ») qui propose annonces professionnelles et publicité ; enfin à partir de 1857, la « Chronique » fournit informations professionnelles et biographiques. Cet objet complexe, témoin de l'évolution d'un secteur professionnel, de ses expérimentations, est en fait aujourd'hui inaccessible dans sa forme originelle – une forme que la reliure de bibliothèque lui retire. L'accès à cette forme originelle est d'autant plus compliqué que le support (papier très acide) est d'une grande fragilité. . La numérisation peut dès lors lui redonner une nouvelle vie.

Enfin, Jean-Yves Mollier, du Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines, de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, a livré son expérience de quarante années d'utilisation, en tant qu'historien, de la *Bibliographie nationale française*, indispensable instrument de travail pour quiconque s'intéresse à la vie de l'édition. Si la partie « officielle », « complice du dépôt légal », permet de repérer les manques et les oublis de ce dernier, de mesurer les écarts entre les catalogues d'éditeurs et les collections de la BnF, la partie « Annonces », au départ simple tract glissé dans les numéros hebdomadaires, offre la possibilité de multiples études quantitatives et qualitatives. Pour son ouvrage *Michel et Calmann Lévy ou la naissance de l'édition moderne. 1836-1891* paru en 1984, il a dépouillé chaque volume de la *Bibliographie* en vue de reconstituer le plus précisément possible le travail de cette maison d'édition. L'historien doit rester critique et l'utilisation d'autres sources est indispensable en raison de lacunes que l'on peut déceler dans la *Bibliographie*. Lors de ses recherches sur la maison d'édition fondée par Louis Hachette, Jean-Yves Mollier a constaté dans les archives un recouvrement complet entre les parutions annoncées par l'éditeur et les livres déposés par dépôt légal et signalés dans la *Bibliographie*. En revanche, le même travail conduit sur d'autres maisons d'édition, par exemple Tallandier, Fayard, de la littérature populaire ou des publications scolaires, révèle que la *Bibliographie* doit être complétée par d'autres bibliographies ou des catalogues d'éditeurs. L'utilisateur de la *Bibliographie* pour ses relevés quantitatifs doit avoir à l'esprit ces éventuelles lacunes dans les dépôts et signalements, auxquelles s'ajoutent des problèmes de date, dans le dépôt et dans le traitement par les rédacteurs de la *Bibliographie*.

C'est la partie « Chronique » qui s'avère pour l'historien sans doute la plus passionnante. Rassemblant des notices nécrologiques (témoins de la notoriété ou du manque de notoriété de certaines personnalités), des annonces de ventes de fonds de commerce, des informations sur la législation ou encore le syndicalisme professionnel, la « Chronique » gagne peu à peu en importance et regorge de détails sur les conditions d'exercice du métier et permet à l'historien d'appréhender, comme de l'intérieur, le regard que la profession porte sur elle-même. La *Bibliographie* montre également l'évolution des pratiques professionnelles et des techniques de diffusion, avec par exemple, l'apparition des premières publicités illustrées en 1833.